

COLLÈGE NOËS : SECTION SPORTIVE HANDBALL - ATHLÉTISME

MOTEURS :

- Développer ses capacités physiques et habiletés spécifiques

OBJECTIFS

COGNITIFS :

- Se connaître, connaître les autres, les activités pratiquées

SOCIO-EDUCATIFS :

- Favoriser l'intégration et l'épanouissement des élèves à travers la pratique sportive, la reconnaissance et la valorisation de leurs compétences
- Développer l'esprit de groupe et de coopération
- Contrôler ses émotions, développer la capacité à s'investir

DE METHODES :

- Développer l'autonomie
- Gérer ses ressources physiques, techniques et tactiques
- S'organiser, gérer son temps, son travail, ses apprentissages

ENSEIGNEMENT SCOLAIRE :

- Même enseignement que les autres classes
- Langue vivante 1 : Anglais (Pas de possibilité de bilangue)
- En 5° : Pas de possibilité de l'option latin
- En 5° : 2° langue vivante espagnol, (possibilité LV2 Italien avec changement de classe et compatibilité d'emploi du temps).

ORGANISATION

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE SPORTIF :

- Enseignement hebdomadaire de 4 heures : 2 séances de 2h handball puis athlétisme, de 16 à 18h00.
- Inscription à l'association sportive du collège et participation aux compétitions de l'UNSS le mercredi après-midi obligatoires.
- Entraînements aux gymnases de Bellegrave pour le Handball, et au collège pour l'athlétisme.

AIDE METHODOLOGIQUE :

- Même enseignement que les autres classes : 3h d'accompagnement personnalisé.

SECTION SPORTIVE



HANDBALL
ATHLÉTISME

SECTEUR DE RECRUTEMENT :

- Tous les élèves de CM2 du secteur scolaire et ceux des autres écoles de Pessac et de la périphérie, **sous condition d'acceptation de la dérogation du secteur scolaire qui doit être demandée, à l'école primaire, avant la date des tests.**

RECRUTEMENT

- 5°, 4°, 3° ouvert à tous les élèves du département sous condition de dérogation.

EFFECTIF :

- Groupe mixte,
- Un groupe est constitué des élèves de 6° et 5°, encadré par M. TRAVOUILLO, mardi et vendredi de 16h05 à 18h00 au gymnase Bellegrave.
- L'autre groupe est constitué des élèves de 4° et 3°, encadré par Mme CAZAUX, lundi et jeudi de 16h05 à 18h00 au gymnase Bellegrave.

CONDITIONS DE CANDIDATURE : **DOSSIER À REMPLIR ET REMETTRE POUR LE 28 MAI 2024 (dernier délai) AU SECRÉTARIAT DU COLLÈGE**

- Être né(e) entre 2011 et 2013
- Fiche de candidature
- Fiche de liaison scolaire complétée par le professeur des écoles du CM2 ou les photocopies des bilans trimestriels de CM2
- Un certificat médical attestant que l'enfant ne présente aucune contre-indication à la pratique du sport en compétition
- Une enveloppe timbrée à l'adresse du candidat pour envoyer le résultat pour les élèves du secteur. Pour les autres élèves, en attente de dérogation, les résultats seront envoyés par la DSDEN qui affecte les élèves dans les collèges.
- Avoir passé les épreuves d'aptitudes qui se dérouleront le **Mercredi 12 juin de 13h00 à 16h00** au gymnase Bellegrave (**RDV 13h00** pour une présentation aux parents).

ADMISSION À LA SECTION SPORTIVE

ATTENTION : Aucune convocation individuelle ne sera adressée aux candidats, sauf cas de report des épreuves

- S'inscrire obligatoirement au collège Noës
- **ET** pour ceux qui n'appartiennent pas au secteur du collège, AVOIR FAIT UNE DEMANDE DE DEROGATION avant le passage des tests.

CRITÈRES D'ADMISSION :

- Un bilan scolaire satisfaisant et homogène en termes de résultats, comportement et méthode, sans difficultés ou lacunes graves dans une ou plusieurs disciplines.
- Le niveau physique et sportif : test de VMA, lancer de balle lestée, 50m chronométrés, triple-bond avec balle, parcours handballeur, handball séquences jouées.